



Comité des Œuvres Sociales

Des élu.e.s CGT au service du pouvoir de vivre des agents régionaux

Le 11 janvier 2023

Forte de vos 844 voix et de sa première place à l'issue des élections du 8 décembre 2022, la CGT a pris toutes ses responsabilités lors du Conseil d'Administration du 5 janvier 2023 du Comité des Œuvres Sociales qui s'est tenu à Montpellier.

Une équipe CGT renouvelée et renforcée au service du COS

À la suite des résultats des élections du 8 décembre 2022; la CGT au COS a proposé à l'ensemble des organisations syndicales **une majorité de travail** pour poursuivre nos efforts pour une action sociale au service du pouvoir d'achat de **TOUS** les agents à commencer par les agents ayant les plus petits QF quel que soit leur lieu de travail.

Nous remercions tou.te.s celles et ceux qui ont accepté notre proposition et qui ont bien voulu nous accorder leurs suffrages et leurs confiances pour élire :

- **Bernard CARBONNEL à la Présidence du COS**
- **Nathalie ZIMMERMANN au poste de secrétaire-adjointe**
- **Vivien SALOMOND au poste de trésorier-adjoint**

Nous félicitons élégamment tous les nouveaux membres élus du bureau du COS. Nous tenons également à remercier, comme nous l'avons fait en séance, **les permanents du COS** sur les sites de Toulouse et de Montpellier ainsi que **les – trop rares – élu.e.s régionaux présents** pour leur implication dans la vie de l'association.

La CGT au travail pour une action sociale ambitieuse

Comme la CGT s'y était engagée pendant la campagne électorale, priorité sera donnée dans cette période socialement difficile aux mesures redistributives, à la participation aux vacances et au Noël des enfants, aux réductions ou participations pour les activités sportives, culturelles, de loisirs et de tourisme social comme les sorties et les voyages notamment.

Nos priorités pour ce nouveau mandat 2023 - 2026

- Tendre vers **une cotisation d'adhésion à 0 €**
- **Revaloriser toutes les tranches**
- **Augmenter de 0,15 le QF pour l'adhérent.e seul.e**
- Délivrer des **cartes sociales supplémentaires** de chèques vacances pour les tranches 1 et 2
- Développer **le tourisme social et l'accès à des ateliers sportifs** pour tous
- Mettre en place une carte billetterie / loisir utilisable sur tout le territoire régional

Pour une subvention en faveur du pouvoir d'achat des 7600 agents régionaux

La subvention pour 2023 de presque de 5,3 millions d'euros proposée par le bureau du COS et acceptée par la Présidente ne prend pas en compte les embauches et les transferts de personnel. **Les représentants de la CGT demande une augmentation de la subvention régionale au COS proportionnelle au nombre d'agents et non forfaitaire.**

Vous pouvez continuer à compter sur vos élu.e.s CGT. Vos élu.e.s CGT sont à votre disposition. N'hésitez pas à les contacter.

Les élu.e.s CGT du Comité des Œuvres Sociales

Bernard CARBONNEL, Nathalie ZIMMERMANN, Vivien SALOMOND, Jocelyne LACONDE, Patrick AUZENDE, Aline BOULIERAC, Patrick FLORVILLE, Nancy JANDIA